



# La chronique Ovine

Semaine 44 du 2 novembre 2018

## Transformer une stabulation en bergerie



Lors d'une installation ou d'une nouvelle orientation de l'exploitation, la solution d'aménager un bâtiment existant est à envisager, notamment au niveau économique. S'il s'agit d'aménager une ancienne stabulation pour vaches laitières, la nature des sols est l'un des premiers éléments à prendre en compte. Par exemple, les caillebotis sont-ils suffisamment résistants pour le passage d'un tracteur ? Si c'est le cas, il est alors

possible de couler une chape de béton de 10 cm, afin que cette aire soit destinée à la surface paillée ou au couloir d'alimentation. Si ce n'est pas le cas, il faut alors combler la fosse avec du remblai. Les différences de niveaux sont les seconds éléments du diagnostic. En effet, les sols restent les points clés qui conditionnent fortement les possibilités de réaménagement et en déterminent le coût.

### Des marches et des pentes

La hauteur des marches varie de 20 à 40 cm. Si elle ne dépasse pas 20 cm, il est recommandé de la laisser en l'état. Si elle dépasse 20 cm, il faut alors prévoir une table d'alimentation ou bien deux niveaux d'aire paillée dans la future bergerie. Par ailleurs, seule une pente de l'ordre de 1 à 3% (cas des logettes en général) peut être laissée en l'état. D'autres postes sont également importants à prendre en compte, mais des solutions d'adaptations sont alors plus faciles à trouver (bardages, circuit d'eau...).

Pour en savoir plus et consulter des exemples d'aménagements, vous pouvez consulter la fiche technique : « Une bergerie aménagée dans une ancienne stabulation pour vaches laitières » sur [www.idele.fr](http://www.idele.fr) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr)

*Photo semaine 44-18 : Un exemple d'aménagement d'une ancienne stabulation pour vaches laitières en bergerie*

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)